



CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES

Solène Mahaux | 02 33 71 65 41 | smahaux@parc-cotentin-bessin.fr
Assistante de communication

Révision de la Charte du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin Dessin et éléments graphiques

↳ Sommaire

1° - Frise chronologique sous forme de dessin	page 2
2° - La commande	page 2
3° - Formats, colorimétrie	page 2
4° - Critères de sélection	page 3
5° - Calendrier de réalisation	pages 3

↳ **Date limite de remise des devis : lundi 10 janvier 2022 à 08h00**

↳ Suivi technique des documents :

Solène Mahaux - 02 33 71 65 41 - smahaux@parc-cotentin-bessin.fr

↳ Adresse de remise des offres :

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin
Siège administratif
3 village Ponts d'Ouve
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. : 02 33 71 61 90
smahaux@parc-cotentin-bessin.fr

↳ Adresse de facturation :

Même adresse postale que ci-dessus
facturation@parc-cotentin-bessin.fr

1. LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin œuvre pour la sauvegarde, la restauration et la valorisation de son territoire dans une dynamique de **développement durable**. Il offre une richesse écologique unique par la diversité de ses milieux, ses spécificités, ses paysages protégés et toutes ses espèces variées.

Documents liés pour information : [Dossier de presse](#) et [Rapport d'activité 2020](#).

Pour plus de renseignements, consulter notre site internet : parc-cotentin-bessin.fr

2. LA COMMANDE

Cette commande s'inscrit dans le cadre de la révision de la Charte 2010-2025 du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et en préparation du renouvellement de son label pour la période 2025-2040. Plus de renseignements sur [la démarche de révision](#) du Parc naturel régional.

La révision de Charte est une démarche en plusieurs étapes qui a débuté en 2021 et qui s'achèvera en 2025 avec la parution d'un décret ministériel renouvelant le label du Parc naturel régional pour 15 ans.

Afin de permettre aux habitants et élus de notre territoire de comprendre ces différentes étapes et de suivre le déroulé, il est demandé au prestataire retenu de réaliser :

- un dessin figurant les étapes chronologiques de cette révision mais également illustrant les principaux enjeux de celle-ci (biodiversité, agriculture, économie, mobilité, alimentation, climat, devenir du territoire,...).

Par ailleurs, les éléments graphiques créés pour réaliser la frise chronologique devront pouvoir être utilisés individuellement afin d'illustrer et agrémenter différents documents ou supports (papier, numérique) produits par le Parc naturel régional entre 2022 et 2025 pour sa révision.

3. FORMATS, COLORIMÉTRIE

- La frise sera réalisée au format paysage.
- Les illustrations seront enregistrées et fournies dans un fichier indépendant.
- La colorimétrie des illustration et de la frise : couleurs, noir et blanc, niveau de gris.
- L'ensemble des fichiers seront fournis aux formats .JPEG, .PDF, .PNG en haute définition (format d'impression) et en basse définition (format numérique).
- Les fichiers natifs des différents éléments seront fournis sous Illustrator, Photoshop ou In-design (compatible CS6).

4. CRITÈRES DE SÉLECTION

- 30 % expérience
- 30 % identité graphique
- 40 % prix

Merci de nous adresser quelques éléments et/ou références nous permettant d'apprécier votre travail.

5. CALENDRIER DE RÉALISATION

Réception des devis	Lundi 10 janvier 2022 à 08h00 au plus tard
Choix du prestataire par le Parc	Mardi 11 janvier 2022
Signature devis et envoi au prestataire retenu	Vendredi 14 janvier 2022
Réception des 1 ^{er} croquis d'intention	Vendredi 21 janvier 2022 pour 12h00
Corrections (2 aller-retours) / finalisation / validation	Entre le Lundi 24 et le mercredi 26 janvier 2022 à 18h00 au plus tard
Livraison de l'ensemble des fichiers par le prestataire au Parc	Lundi 31 janvier 2022 à 18h00